Sainte-Barbe
ANIMÉE PAR L'AVENIR

AVIS PUBLIC D'APPEL D'OFFRES

ÉCOCENTRE SAINTE-BARBE
AO / 2025-05-09

La Municipalité de Sainte-Barbe demande des soumissions pour des travaux de construction du nouvel écocentre.

Les travaux consistent sommairement à l'aménagement du nouveau site de l'écocentre comprenant un mur de soutènement délimitant une section surélevée, un système d'égouts pluvial, un système de gestion des eaux pluviales, un émissaire pluvial, le pavage, dalle et bordure de béton. Ainsi, que des travaux connexes comme le marquage, l'éclairage de l'aménagement et la réfection des surfaces.

Les documents de soumissions peuvent être obtenus, à compter du 11 juin 2025, en s'adressant au Système Électronique d'Appels d'Offres (SÉAO) sur le site internet à l'adresse suivante : www.seao.com. Les documents ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du SÉAO. Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis ou indiqués dans les documents d'appel d'offres.

Toute soumission doit être présentée dans une enveloppe cachetée portant la mention « **Municipalité de Sainte-Barbe – Écocentre Sainte-Barbe – AO / 2025-05-09»** et adressées au SERVICE DU GREFFE, Municipalité de Sainte-Barbe, 470 chemin de l'Église à Sainte-Barbe (Québec).

Toute soumission doit être déposée physiquement à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Barbe, à l'adresse mentionnée précédemment, au plus tard à **10 h 00, le mercredi 2 juillet 2025**. Les soumissions seront ouvertes publiquement, au même lieu et au même jour, à compter de 10 h 01. L'heure officielle sera celle de l'horloge se trouvant au bureau de réception. Toute soumission reçue après la date ou l'heure indiquée sera refusée.

Pour obtenir tout renseignement relatif au présent appel d'offres, le soumissionnaire doit **obligatoirement communiquer par courriel** avec Chantal Girouard, directrice générale à la municipalité de Sainte-Barbe, à l'adresse suivante: Adresse courriel : c.girouard@ste-barbe.com

La Municipalité de Sainte-Barbe s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. Elle n'assume aucune obligation ni frais envers les soumissionnaires.

DONNÉ à Sainte-Barbe ce 11e jour de juin deux mille vingt-cinq.

Chantal Girouard,
Directrice générale et greffière-trésorière